

# Stratégies de désherbage chimique en viticulture

## POSITIONNEMENT DES APPLICATIONS D'HERBICIDES

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
PRÉLEVÉE						
POSTLEVÉE						
MIXTE SÉQUENTIELLE						
MIXTE COMBINÉE						



Herbicides racinaires



Herbicides foliaires



Herbicides racinaire et foliaire

Désherbages	Applications	Remarques
-------------	--------------	-----------

### Prélevée

Application unique d'un herbicide résiduaire, souvent un mélange de matière active.	L'application doit s'effectuer en prédébourrement de la vigne, sur un terrain propre.	Technique facile à mettre en œuvre pour la maîtrise des adventices annuelles et bisannuelles, mais peu respectueuse de l'environnement (érosion, résidus dans les eaux). De plus, elle est souvent insuffisante, car le dosage de matière résiduaire autorisé est limité.
Applications fractionnées d'un produit résiduaire.	Première application, à dose réduite, en prédébourrement, suivie d'une seconde application avant le 30 juin.	Comme ci-dessus. Permet d'augmenter l'efficacité sur certaines dicotylédones. Veiller à ne pas dépasser les doses annuelles homologuées.
Applications séquentielles de deux résiduaires.	Première application en prédébourrement, suivie d'une seconde avec une autre spécialité, avant le 30 juin.	Permet d'alterner les matières actives et de réduire les doses.

### Postlevée

Herbicide foliaire de contact.	Appliquer sur les adventices levées. Plusieurs applications nécessaires, selon le développement des adventices.	Grande flexibilité d'intervention contre les dicotylédones et les graminées annuelles.
Herbicide foliaire systémique.	Idem.	Idem, mais permet en plus une maîtrise des vivaces. Ne pas traiter peu après la taille (pénétration du produit par les plaies).
Graminicide.	Application en postlevée.	Efficace contre les graminées vivaces et les millets. Pas conseillé pour une application de surface, mais contre des foyers localisés.

### Mixte (pré- et postlevée)

Applications séquentielles d'herbicides racinaire, puis foliaire.	Première application avant le débourrement, sur terrain propre, d'un herbicide à dose réduite, suivie d'une (ou de plusieurs) application(s) d'un herbicide foliaire, selon le développement des adventices.	Permet de retarder les applications suivantes, et ainsi de réduire le nombre d'interventions.
Application (combinée) de matière(s) active(s) à action foliaire et racinaire.	Première application sur adventices visibles, mais encore à un stade juvénile. Application(s) ultérieure(s) d'herbicides foliaires, selon le développement des adventices.	Grande souplesse d'utilisation. Permet d'intervenir plus tardivement dans la saison et de limiter le nombre d'interventions.